

Toulouse, le 20 février 2019

## Mardi 19 février : blocages et amplification des menaces Audience à la Direction : c'est lent et besogneux, mais au final, même les escargots bougent !!!

Des AG largement majoritaires ont décidé de bloquer les sites du Mirail, de la Cité, de Saint-Gaudens, de Muret ce mardi 19 février.

En réponse, la direction s'est rendue sur plusieurs sites bloqués et a remis une lettre nominative de menaces de sanctions.

Les échanges ont été manifestement différents selon les représentants mais une certitude, ils ont conforté les sites dans leur volonté de poursuivre le mouvement et ce dès jeudi 21 février.

Pour nous, ces menaces demeurent inacceptables. Nous avons alerté nos bureaux nationaux et interpellé le DRFiP sur ses méthodes.



*Saint-Gaudens avec au premier plan les camarades menacés*

## La presse en parle : radios, télévisions et journaux suivent le mouvement



Quelques titres de La Dépêche du Midi ces dernières semaines

[La grève aux impôts tourne à la guerre d'usure](#)

Social – Toulouse. Les agents des finances publiques de la Haute-Garonne entament leur quatrième semaine de mobilisation. Et l'entrevue, hier, des syndicats avec la direction n'a rien donné.

[5e jour de blocage des finances publiques](#)

Social – Toulouse. Le syndicat CGT Finances publiques lance un appel à la grève. Jeudi 14 février sera le 5e jour de blocage du site des finances publiques de Rangueil. Dans le département plusieurs autres sites sont...

[Les centres des impôts de Haute-Garonne toujours en grève](#)

Social – Toulouse. Six des sept centres des impôts de la Haute-Garonne sont bloqués aujourd'hui pour le huitième jour de mobilisation des agents des finances publiques qui protestent contre " le...

[Les Finances Publiques en grève](#)

Social – Saint-Gaudens. Hier matin, une partie des salariés du centre des finances publiques de Saint-Gaudens était en grève. D'abord en raison de la fermeture de plusieurs postes. « Depuis 15 ans, six trésoreries

[Le lien pour lire la vidéo du JT de France 3 de lundi soir \(à 6mn48\)](#)

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/emissions/jt-1920-midi-pyrenees>



## Mercredi : interruption de la réunion DG/Directions sur les SPF Jeudi : on retourne toutes et tous aux AG

Ce mercredi nous avons appris que se tenait à la direction une réunion interrégionale sur les SPF en présence du chef du bureau GF3B de la DG. Une délégation intersyndicale est entrée dans la salle pour lire une déclaration au chef de bureau avec mandat qu'il fasse remonter au DG.

Pour jeudi, plusieurs sites ont d'ores et déjà prévu de reconduire leur mouvement pour pousser encore sur les directions locales et nationales afin qu'elles nous apportent des réponses concrètes. L'occasion aussi de débattre de la suite de l'action, particulièrement pendant les vacances d'hiver.

# Rencontre avec la direction : beaucoup de bla-bla et de maigres avancées dues à la lutte !

Hier après-midi, la direction-a souhaité nous rencontrer nous résumons l'entrevue dans le tableau comparatif des demandes de notre lettre et des réponses entendues hier.

Comme nous l'avons fait savoir notre combat majeur c'est bien de sauver la DGFIP et ses agents et de nous opposer à la destruction programmée de la Fonction Publique et du Statut.

Mais la plateforme locale qui s'enrichit des cahiers revendicatifs est tout autant au centre de nos préoccupations. Et de ce point de vue, la direction a donné hier des premiers signes que nous mettons au crédit d'un engagement exemplaire dans l'action depuis 5 semaines.

**Mais pour résumer notre état d'esprit nous dirions simplement : un peu court jeune homme.**

Les points de nos courriers et interventions	Réponses de la Direction le 19 février 2019 Par les 3 responsables de pôles
<p><b>Transparence sur le « plan local d'ici 2022 » :</b> Les directeurs disent ne pas avoir de feuille de route détaillée ni de « commande » sur les emplois. Nous sommes quelques peu dubitatifs au constat que plusieurs Directions (encore le Tarn vendredi) informent sur ces détails. Si c'est vrai, nous sommes effarés de voir qu'une Direction comme la nôtre prépare un plan (sanglant, cf les commandes de Mr Darmanin) sans en informer la hiérarchie départementale. Nous exigeons à minima d'avoir un point détaillé sur les pistes de travail de la Direction locale sur tous les services et sites avant transmission en mars au DG. Par respect pour les agents, la transparence est une exigence.</p>	<p>Nous sommes revenus sur l'hérésie de la 2ème fusion au 1/1/2020 des SIE et SIP (avec la 1ère cette année à avaler plus la réflexion AP 2022 sur ces structures plus le déménagement envisagé de la Cité Administrative) M. Bes nous répond que ces fusions ne se percutent pas avec AP 2022 qui ne se ferait de toute façon pas en 2020. Et il nous dit en quelque sorte « de toute façon avec les fusions déjà faites. Nous sommes dans des normes de 50 agents max qui ne permettent pas d'aller plus loin)... À part ça ils n'ont réfléchi à rien... Et attention on ne parle là que de Toulouse !!!</p>
<p><b>Situation des emplois non pourvus dans le 31 :</b> contrairement aux propos exprimés dans la lettre de Mr Perrin aux agents, notre demande ne concerne pas une information en CAP L car il sera bien trop tard. Nous exigeons cet état des lieux immédiatement pour que la DG pourvoie l'ensemble des emplois vacants dans les affectations nationales. C'est un signal d'urgence que nous revendiquons.</p>	<p><b>Vont nous donner les vacances :</b> – par grades – par sites (après qu'on l'ait demandé pour le CTL « cahiers » du 18 mars). <b>Nous avons rappelé que ce n'était pas pour le local qu'on le voulait mais pour que la DG abonde les mouvements nationaux.</b></p>
<p><b>L'accueil sur rendez-vous :</b> la Direction dit reporter le sujet au CTL de mars. Nous avons souligné les propos du DRFiP sur une expertise préalable site par site. Au vu du calendrier (sollicitations PAS, campagne IR, vacances, campagne recouvrement) et des tensions dans les services FIPRO, il nous semble obligatoire de remiser l'accueil sur rendez-vous.</p>	<p><b>La généralisation est suspendue en 2019.</b> <b>C'est « l'avancée » un peu réelle de ce début de mouvement et encore c'est une simple suspension...</b></p>
<p><b>Les cahiers revendicatifs :</b> la Direction annonce un CTL spécifique pour étude des cahiers à la mi-mars puis des groupes de travail sur les réponses. Nous demandons des réponses rapides et visibles et invitons à poursuivre le travail service par service en utilisant la 1/2 journée d'autorisation d'absence.</p>	<p>Renvoyé au CTL du 18 mars. Nous avons rappelé que pour Saint-Gaudens il y avait une lettre précise au DRFiP à laquelle il devait répondre sans attendre ce CTL.</p>
<p><b>Les promotions en Haute-Garonne :</b> au-delà</p>	<p>Pas de réponses alors que les listes d'aptitude</p>

<p>de nos revendications d'un véritable plan de qualification national pour les personnels de la DGFIP, nous constatons le sous calibrage des arbitrages pour notre département. Là aussi, nous attendons un signal d'urgence dans les prochaines CAP nationales. La Direction dit relayer cette demande.</p>	<p>sortiront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– le 20 février pour le B en A</li> <li>– le 21 février pour le C en B</li> </ul> <p>Nous avons demandé à M. Chatail comme nous sommes le 19 qu'il téléphone dans la foulée à la DG pour qu'elle abonde notre quota.</p>
<p><b>Le dossier « scannage » en SIE :</b> Cette mesure nationale est vécue comme une gabegie écologique (matérialisation de documents dématérialisés pour scannage) et une charge lourde dans des services qui n'en ont pas besoin. Le DRFiP a dit « être d'accord » sur cette problématique et une réunion de travail est annoncée. Ce que nous attendons c'est l'abandon de la mesure.</p>	<p><b>C'est la deuxième avancée concrète. Le dispositif DG est suspendu dans le 31 et retour aux pratiques antérieures.</b>  <b>La direction va procéder à un examen détaillé des documents dans les semaines à venir et expertiser ce qu'il conviendra ou pas de faire à l'avenir.</b>  <b>Les chefs de SIE sont en réunion vendredi et seront cadrés sur le sujet.</b></p>
<p><b>Dysfonctionnements informatiques et applicatifs :</b> La Direction dit recenser avec la DISI les améliorations à apporter sur les sites et branchements. Le sujet vaut pour tous les services avec le constat d'applications qui multiplient les dysfonctionnements et produisant des erreurs à retraiter qui pèsent sur les agents.</p>	<p>Ils nous l'avaient déjà dit, on le répète, ils ont lancé avec l'ESI une « enquête » pour évaluer tout ce qui en local dysfonctionne et peut être amélioré.  Pour le reste ils n'y peuvent pas grand-chose ce dont nous convenons.</p>
<p><b>Fusion des services à la Cité :</b> Compte-tenu du niveau de tension, des charges de travail des dysfonctionnements de la « phase un » de fusion, demande d'abandon de la « phase deux » en 2020. La Direction dit maintenir son cap ce qui est d'autant plus incompréhensible que l'on sait qu'il y a par ailleurs une réflexion plus globale sur les SIE et SIP.</p>	<p>Cf réponse apportée dans la case feuille de route AP 2022</p>
<p><b>Les services de Gestion Publique :</b> Nous avons exprimé le refus du passage en Agences des différentes paieries. Ce n'est pas parce que les collectivités visées ont refusé leur mise en place en 2020 que la menace est éteinte. Quant aux trésoreries et au plan « front-office/back-office » nous exigeons de connaître les pistes de la direction.</p>	<p><b>Ils considèrent ça comme une annonce : le directeur écrira qu'au 1/1/2020 il n'y aura pas d'agences. Et si une collectivité émettait dans le futur la volonté d'y passer, le DRFiP le ferait dans le respect des agents.</b>  <b>Nous avons rétorqué deux choses :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– ce qui serait un engagement serait de ne plus faire de la retape auprès des collectivités comme cela a été fait fin 2018</li> <li>– le pseudo engagement sur le respect des personnels ne vaut rien, car le détachement d'office est inscrit dans la loi de finances et dans le projet de loi Fonction Publique.</li> </ul> <p><b>Dans ces conditions le DRFiP n'a aucun pouvoir de tenir cet engagement. Les échanges se sont multipliés sur la question, la direction nous disant qu'en fait ils pensaient que les collectivités ne seraient pas demanderesses à divers titres. C'est possible parce qu'elles sont échaudées par bien des sujets de transferts mais nous on assurera un peu plus le coup en les démarchant à notre tour pour leur dire tout le mal qu'on en pense.</b></p>

<p><b>Loi Essoc dans les services de Contrôle Fiscal :</b> Le DRFiP disait comprendre le sentiment d'abandon des services qui n'ont toujours pas de note nationale sur le sujet Là aussi une clarification départementale est urgente pour que les agents y voient clair.</p>	<p><b>Dernier point considéré comme une avancée par la Direction. Ils vont confier à 2 chefs de brigade une étude détaillée sur la question au regard des entreprises en associant les vérificateurs-trices. Le but est d'en sortir avec un cadrage local le plus clair possible. A la demande de savoir s'ils incluait les PCR à l'analyse, ils répondent que non à ce stade pour se concentrer sur les entreprises Un rapport sera rendu fin avril.</b></p>
<p><b>Besoins matériels des services :</b> Ils sont le plus souvent connus et puisque la contrainte est budgétaire, à la DG de la lever avec un abondement budgétaire particulier pour le 31. La Direction dit nous faire un point, au CTL de Mars, sur les réponses aux services.</p>	<p>À voir notamment dans le cadre des cahiers revendicatifs. Ce qui nous a donné l'occasion de demander ce qu'il adviendrait du montant de nos retenues depuis le début du conflit. La direction dit ça repart à la DG et nous on pense que ça redescend dans le budget local...</p>
<p><b>Autres points abordés par les syndicats</b></p>	
<p>Quid de la demande sur l'indemnité de résidence ?</p>	<p>On a fait remonter vos revendications à la DG mais sujet fonction publique. Nous avons répondu que la moindre des choses aurait été de faire remonter le dossier complet et s'ils ne l'ont pas (probable même s'ils l'ont eu plusieurs fois) de nous le demander. Désintéressé total sur cette question au final selon nous même si l'on sait bien qu'ils n'ont pas la main et que ce n'est pas dans l'air du temps.</p>
<p>Questions indemnitaires posées aux Carmes</p>	<p>Évoqué également à la DG, là aussi, sujet fonction publique ou ministère. Oui mais pareil vous ne faites rien pour le pousser en local c'est ça le problème.</p>
<p>Poursuite de la distribution des lettres individuelles de menace ?</p>	<p>La direction a l'intention de continuer à nous distribuer les lettres. A suivi, le bla-bla habituel sur « l'illégalité » des piquets. Cette volonté de poursuivre l'intimidation montre bien que la direction ne mesure pas la nature et la puissance de notre mouvement. Nos bureaux nationaux sont intervenus à la DG pour que cela cesse.</p>
<p>Gestion des prélèvements avec demande d'étalement et vérification des listes au moins la première semaine.</p>	<p>Les premiers prélèvements tomberont en mars La règle vaut que 3 jours maxi sur un mois mais nous avons demandé le respect d'une « tradition maison » 2 jours maxi par mois. Vont nous répondre plus tard sur ce point. Vont faire vérifier les listes de la première semaine parce qu'ici ou là elles n'ont pas été « sécurisées » sur les sites.</p>

**Nous n'avons pas fait 4 semaines de grève pour si peu !**  
**Sur tous les sites, dans tous les services, débattez, agissez.**  
**Et préparons ensemble les futures journées d'action.**  
**Pas de vacances pour la mobilisation !**